

Certificats de Conformité / Attestation de réalisation de travaux / Attestation sur l'honneur

	Habitation individuelle (installation intérieure)	Appartement immeuble collectif (installation intérieure)	Conduite d'immeuble, conduite montante, nourrice (conduite collective)	Site de production d'Énergie (local placard ou emplacement ex chaufferie ou mini chaufferie)	Bâtiment ERP 5 ^{ème} catégorie (-100 personnes en moyenne) y compris la chaufferie et local chaudière	Bâtiment ERP 1 ^{ère} à 4 ^{ème} catégorie (+ 100 personnes en moyenne) y compris la chaufferie et local chaudière	Bâtiment tertiaire ou industriel y compris la chaufferie ou le local chaudière
Neuf ou réhabilitation totale	CC2	CC2	CC1	CC1 jusque l'OCS CC3 entre l'OCS et l'OCA	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie
Rénovation partielle ou remplacement d'appareils gaz autres que cuisson	CC2	CC2	CC1	CC1 jusque l'OCS CC3 entre l'OCS et l'OCA	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie
Intox CO	CC2	CC2	-	-	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie
Fuite de gaz	CC2	CC2	CC1	CC1 jusque l'OCS CC3 entre l'OCS et l'OCA	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie
DGI installation gaz existante Organisme de contrôle / Diagnostiqueur	Attestation de réalisation de travaux	Attestation de réalisation de travaux	-	-	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type ERP	Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie

Attention : La limite des différents certificats de conformités n'est plus basé sur le compteur mais sur les organes de coupures
Pour un ensemble unique il faut 1 CC1 de l'OCG à l'OCC et ensuite 1 CC1 par bâtiment.

CC : Certificat de Conformité ; OCG : Organe de Coupure Générale ; OCI : Organe de Coupure Individuel ; OCS : Organe de Coupure du Site de production d'énergie (anciennement chaufferie et mini-chaufferie) ; OCC : Organe de Coupure Complémentaire.



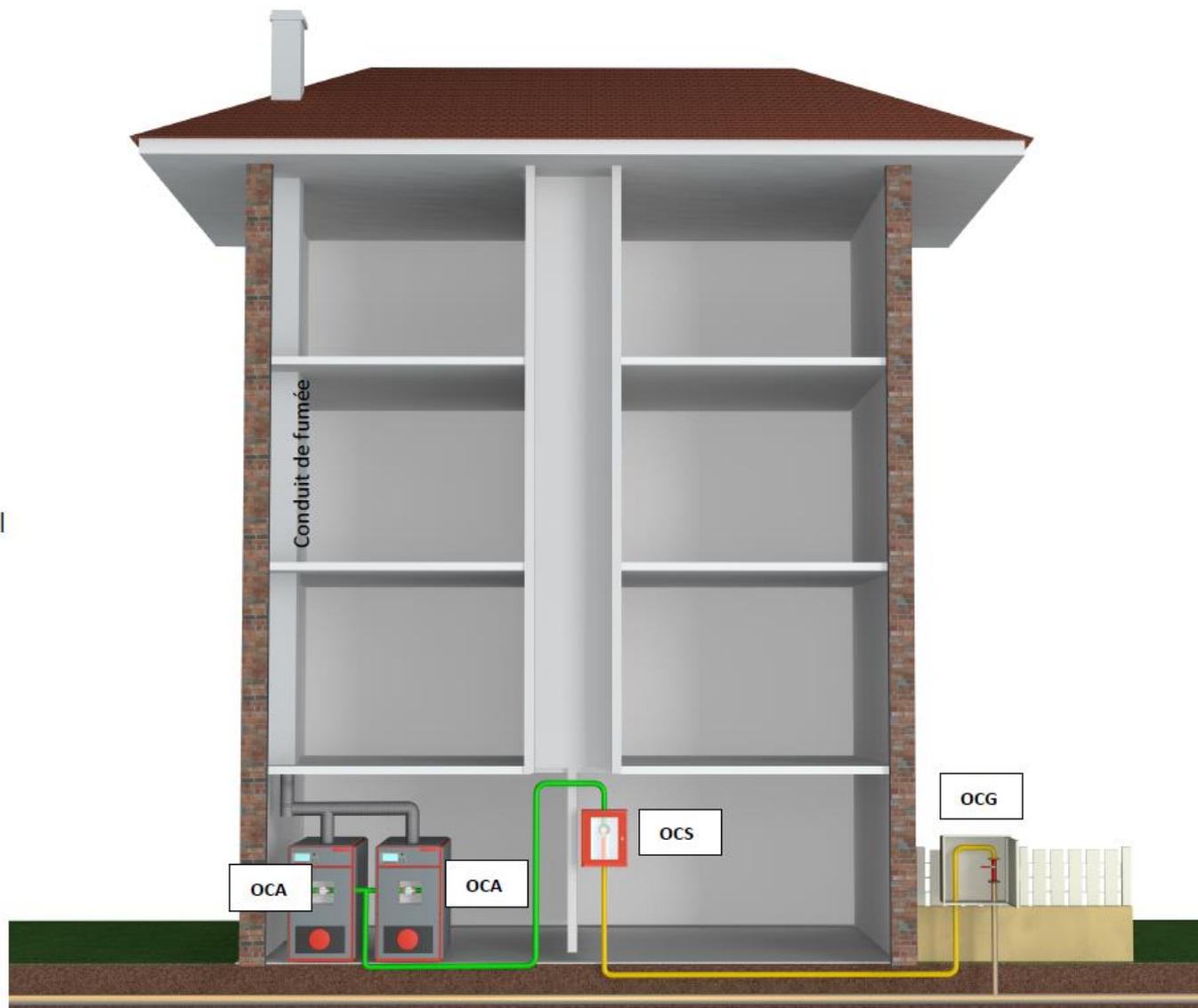
Maison individuelle



Immeuble collectif
site de production
d'énergie

OCC : Organe de coupure Générale
OCS : Organe de coupure du site de
production d'énergie
OCA : Organe de coupure d'appareil

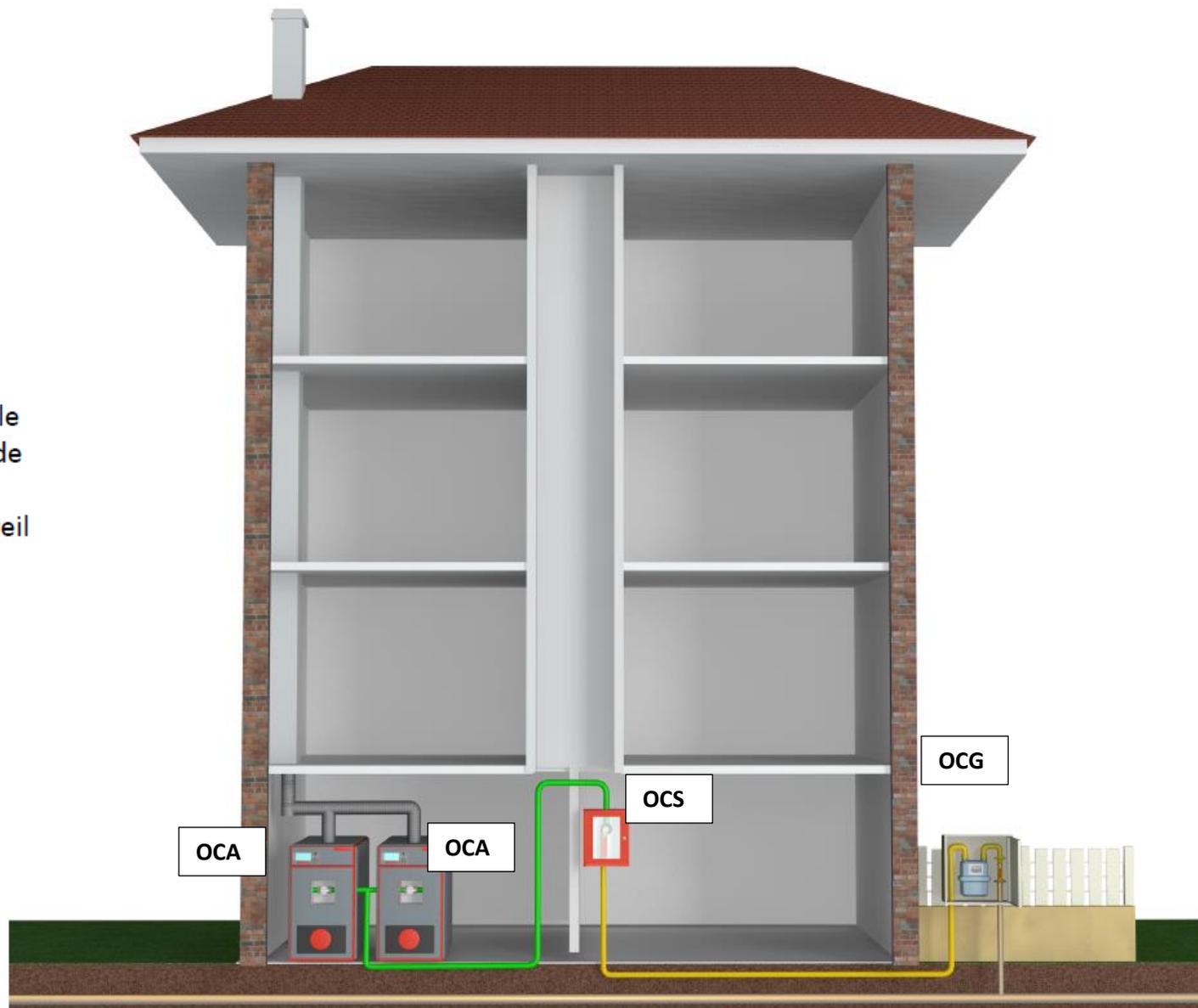
 CC1
 CC2
 CC3



Immeuble collectif site de production d'énergie

OCG : Organe de coupure Générale
OCS : Organe de coupure du site de
production d'énergie
OCA : Organe de coupure d'appareil

 CC1
 CC2
 CC3



Immeuble collectif

OCG : Organe de coupure Générale
OCI : Organe de coupure individuel
OCA : Organe de coupure d'appareil

 CC1
 CC2
 CC3

